

NOTE D'INFORMATION

<u>REFERENCE</u>	<u>OBJET</u>	<u>DATE</u>
2020-052	PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 23 JUIN 2020	10.07.2020

À l'attention des Résidents et des Familles,

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir, en pièce jointe à la présente note d'information, le procès-verbal de la dernière séance du Conseil de la Vie Sociale qui s'est déroulée le mardi 23 juin 2020.

Il fera l'objet d'un point à l'ordre du jour du prochain Conseil de la Vie Sociale pour adoption.

Vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Le Conseil de Vie Sociale de la Résidence Debrou

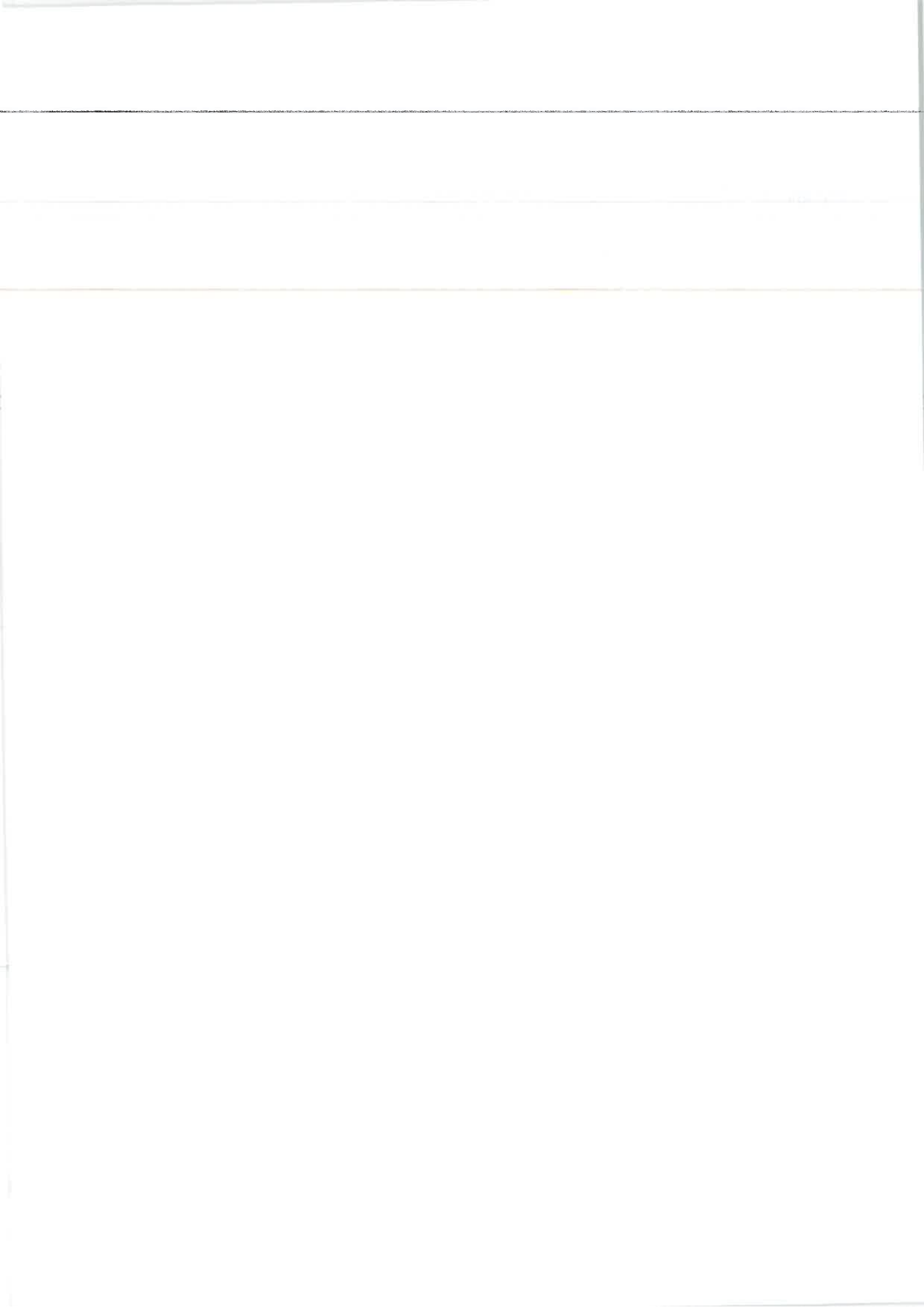
Madame ROY,
Présidente du CVS



Madame DULONG,
Vice-Présidente du CVS



DESTINATAIRES : Résidents – Familles



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU 23 JUIN 2020**

MEMBRES AVEC VOIX DELIBERATIVE PRESENTS :

Collège des Résidents :

Madame ROY Paulette
Madame MAILLET Rachel
Monsieur LORILLARD Jackie

Collège des Familles :

Madame DULONG Marie-Claire, Vice-Présidente

Collège des Représentants légaux :

Madame OLIVIER Noëlie

Représentant du personnel Syndicat SUD Santé Sociaux :

Madame MENAA Malika

Membres Qualifiés :

Madame DIMIER Jeanne, Représentante des Résidents
Madame ESTAGER Jeannette, Représentante des Résidents
Monsieur GABY, Représentant des Familles

MEMBRES PRÉSENTS :

Monsieur ESSALHI, Directeur ; Madame PIRO-MAHE, Directeur Adjoint ; Madame MILANDOU, Elève-directrice ; Madame GIRAULT, Cadre Supérieur de Santé Paramédical (ff) ; Docteur SCHMITT, Médecin Coordonnateur ; Madame LE JEUNE, Responsable des Finances ; Madame ROY, Responsable Accueil-Communication ; Monsieur FANDO, Conseiller Municipal.

MEMBRES EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Madame GUILLOU Jocelyne, Représentante des Résidents – donne pouvoir à Mme ROY Paulette ;

Monsieur CRAVENAUD Michel, Conseiller Municipal, Représentant du Conseil d'Administration de la Résidence DEBROU – donne pouvoir à Madame DULONG ;

Madame NEVEUX Véronique, Représentante des Familles – donne pouvoir à Madame DULONG.

MEMBRES EXCUSES : Monsieur MELAMED, Informaticien-Qualiticien ; Madame ROUSSEAU, Animatrice ; Madame LERICHE, Psychologue ; Madame DESMARES, Assistante de Direction ; Madame NEVEUX Véronique, Représentante des Familles ; Madame HUAULT, Diététicienne ; Madame JARNOUX, Ergothérapeute

RÉSIDENTS, FAMILLES ET INVITÉS PRÉSENTS : Au regard du contexte sanitaire lié à l'épidémie de COVID-19, le Conseil de la Vie Sociale s'est tenu à huis-clos, en présence des membres titulaires uniquement

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Madame MILANDOU, Elève-directrice.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Installation du nouveau Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU
- 2) Adoption du Procès-Verbal de la séance du 12 décembre 2019
- 3) Questions posées par les résidents, les familles et les proches
- 4) Plan Bleu de la Résidence DEBROU : COVID-19 – Point de situation.
 - Plan de continuité et de reprise d'activité de la Résidence DEBROU
 - Stratégie de déconfinement des résidents de la Résidence DEBROU
 - Organisation des visites des familles et des proches
- 5) Plan National Canicule 2020
- 6) ERRD 2019 (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses 2019) : Hébergement Permanent et Hébergement Temporaire
- 7) Proposition et affectation du Résultat : Hébergement Permanent et Hébergement Temporaire
 - Section d'Hébergement
 - Section Soins/Dépendance
- 8) Approbation du Compte de Gestion 2019
- 9) Index de l'Égalité femmes-hommes au titre de l'année 2019
- 10) Indicateurs CPOM 2018 et 2019
- 11) EPRD 2020 (État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2020) : Hébergement Permanent et Hébergement Temporaire
- 12) CPOM 2021-2025 (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) de la Résidence DEBROU
- 13) Projet Institutionnel 2021-2025 de la Résidence DEBROU
- 14) Nouveaux Livrets d'accueil à destination des résidents, des familles et des proches
- 15) La Résidence DEBROU, actrice du développement durable
- 16) Le Référent Institutionnel : Liste Réactualisée
- 17) Rapport Médical 2019
- 18) Rapport d'activité 2019 du Service de Psychologie
- 19) Rapport d'activité 2019 PASA et Accompagnement non-médicamenteux
- 20) Rapport d'activité 2019 du Service Animation
- 21) Synthèse des événements indésirables 2019
- 22) Synthèse des Satisfactions, des Plaintes et des Réclamations des résidents, des familles et des proches 2019

Monsieur le Directeur remercie l'ensemble des membres du Conseil de la Vie Sociale de leur présence, malgré le contexte de pandémie de COVID-19 que nous subissons tous actuellement. Il informe les Membres du Conseil de la Vie Sociale que par mesure de sécurité, et conformément à ce qui a été annoncé dans l'ordre du jour, ce CVS siège exceptionnellement à huis clos, en présence des membres titulaires uniquement. Monsieur le Directeur affirme que les distances de sécurité sont respectées et permettent d'assurer la sécurité de tous.

La séance est ouverte à 14H33.

1- INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Monsieur le Directeur informe les membres du CVS que la composition du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU a été modifiée suite à la séance du Conseil Municipal de la Ville de Joué-lès-Tours du 15 juin 2020.

Monsieur le Directeur procède à la lecture du courrier adressé par Monsieur le Maire de la Ville de Joué-lès-Tours.

Monsieur le Directeur présente la nouvelle composition du Conseil de la Vie Sociale :

Collège des Résidents :

- Madame ROY Paulette – Les Iris, Logement B197, Présidente du CVS
- Madame GUILLOU Jocelyne – Les Iris, Logement B194.
- Monsieur LORILLARD Jackie – Les Dahlias, Logement B266.
- Madame MAILLET Rachel – Les Iris, Logement B177.

Collège des Familles :

- Madame DULONG Marie-Claire, Belle-fille de Madame RECLUS Gabrielle – Les Iris, Logement B181, Vice-Présidente du CVS
- Madame NEVEU Véronique, Fille de Madame GUÉRIN – Les Bleuets, Logement A014.

Collège des Représentants Légaux :

- Madame OLIVIER Noëlie, Responsable des Admissions de la Résidence DEBROU et Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs préposée à la Résidence DEBROU ;
- Madame TROCMÉ Patricia, Fille de Madame FARCY Marie – Les Amaryllis, Logement B064.

Membres qualifiés :

- Madame DIMIER Jeanne – Les Lys, Logement A110, Représentante des résidents ;
- Madame ESTAGER Jeannette – Les Œillets, Logement A243, Représentante des résidents ;
- Monsieur GABY Jacky, Fils de Mme GABY Gilberte – Les Bleuets, Logement 27, Représentant des familles.

Représentant du Conseil d'Administration : Monsieur CRAVENAUD Michel, Conseiller Municipal.

Représentante du personnel de la Résidence DEBROU : Madame MENAA Malika, Syndicat SUD-Santé Sociaux.

En l'absence de remarque, Monsieur le Directeur prend acte de l'installation du nouveau Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU.

Madame DULONG remercie l'ensemble des membres du Conseil de la Vie Sociale de leur présence et cède la parole à Madame ROY, Présidente du Conseil de la Vie Sociale.

Madame ROY salue l'ensemble des membres du CVS et les remercie également de leur présence.

Madame DULONG souhaite remercier l'ensemble des membres du personnel de la Résidence DEBROU pour leur engagement face au virus COVID-19. Elle demande à Madame MENAA, Représentante du Personnel, de faire porter sa voix à l'ensemble des membres du personnel de la Résidence DEBROU.

Madame DULONG souhaite également remercier Monsieur LEBLANC de sa participation au CVS pendant 6 ans en tant que Conseiller Municipal et Représentant du Conseil d'Administration au CVS.

2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019

Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2019.

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

3- QUESTIONS POSÉES PAR LES RÉSIDENTS, LES FAMILLES ET LES PROCHES DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Madame DULONG informe les membres du CVS que les questions posées par les familles et les proches ont obtenu une réponse dans les notes d'information diffusées par la Résidence DEBROU à l'ensemble des familles et des proches.

Elle déplore que l'épidémie de COVID-19 n'ait pas permis aux membres du CVS de se réunir en amont, et d'organiser l'accueil des nouvelles familles au sein de la Résidence DEBROU.

Elle félicite l'ensemble des membres du personnel de la Résidence DEBROU pour sa dévotion en cette période difficile, ainsi que pour sa réactivité dans la mise en œuvre des visites des familles et des proches.

Madame DULONG demande aux résidents s'ils ont été perturbés par l'organisation des visites au sein des « Espaces Familles ».

Madame ESTAGER répond par l'affirmative, mais précise qu'elle était heureuse de revoir ses proches.

Monsieur le Directeur précise que tout au long de la pandémie de COVID-19, le linge des résidents a fait l'objet d'un traitement interne par la blanchisserie de la Résidence DEBROU, afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des résidents, des familles et des membres du personnel.

4- PLAN BLEU DE LA RÉSIDENCE DEBROU : COVID-19 – POINT DE SITUATION

Le Plan de Continuité et de Reprise d'Activité de la Résidence DEBROU a été communiqué aux membres du CVS avec la convocation.

Madame DULONG cède la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur informe les membres du CVS que plus de 150 Notes de service et d'information à destination des résidents, des familles, des proches et/ou des membres du personnel ont été signées et diffusées par ses soins dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

Monsieur le Directeur présente le Plan de Continuité et de Reprise d'Activité de la Résidence DEBROU. Il informe les membres du CVS qu'aucun cas de COVID-19 n'est à déplorer à ce jour au sein de la Résidence DEBROU.

Monsieur le Directeur attire la vigilance des membres du CVS sur la nécessité de maintenir l'application des mesures barrières au sein de la Résidence DEBROU. Il précise que ces mesures barrières continueront à s'appliquer tant que le virus circulera activement sur le territoire.

Madame ESTAGER demande si les familles et les proches peuvent visiter les résidents le week-end.

Monsieur le Directeur répond que les visites des familles et des proches le week-end et les jours fériés ne sont pour l'instant pas possibles. Il rappelle que les familles et les proches sont autorisés à visiter les résidents du lundi au vendredi, de 14H30 à 17H00.

Madame ESTAGER demande si une solution peut être trouvée pour les personnes qui ne peuvent rendre visite à leur proche au cours de la semaine.

Monsieur le Directeur répond qu'il s'engage à ce que chaque famille puisse rendre visite à son proche, dans le respect des mesures barrières.

Il ajoute qu'une réponse personnalisée doit être apportée à toute famille et à tout proche qui en formule la demande, sous la responsabilité des Cadres de Santé Paramédicaux.

Madame DULONG rappelle l'importance pour chaque famille et chaque proche de respecter les mesures barrières.

Monsieur le Directeur informe les membres du CVS de l'organisation d'un pique-nique le mercredi 24 juin 2020 au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU.

5- PLAN NATIONAL CANICULE 2020

La Note de service n°2020-100 du 26 mai 2020 a été communiquée aux membres du CVS avec la convocation.

Madame DULONG cède la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur présente la Note de service n°2020-100 du 26 mai 2020.

Il rappelle que la Résidence DEBROU dispose de 9 pièces rafraîchies mises à disposition de tous les résidents. Il précise que le système de climatisation et de renouvellement d'air permet d'assurer la sécurité des résidents, des familles, proches et des membres du personnel en cette période de pandémie de COVID-19. Monsieur le Directeur informe les membres du CVS du recrutement, durant les mois de juillet et août, de deux agents canicule spécifiquement chargés de veiller à l'hydratation et à l'état de santé des résidents.

Madame DULONG demande si les familles pourront s'installer avec leur proche au sein des pièces rafraîchies lors de leurs visites.

Monsieur le Directeur répond par la négative. Il explique qu'au regard du risque induit par la pandémie de COVID-19, l'installation des familles au sein des pièces rafraîchies ne permettra pas de garantir le maintien de la distanciation physique, et constitue donc un risque pour la sécurité des résidents, des familles et des membres du personnel.

Monsieur le Directeur rappelle aux familles qu'il leur est impérativement nécessaire d'éteindre les ventilateurs positionnés au sein des logements de leurs proches lorsqu'ils viennent leur rendre visite. Il rappelle que le premier objectif poursuivi par la Résidence DEBROU est d'assurer la sécurité des résidents, des familles et des membres du personnel de jour et de nuit.

Monsieur le Directeur rappelle qu'au 1^{er} juin 2020, 45% des EHPAD déclaraient au moins un cas de COVID-19.

6- ERRD (ÉTAT RÉALISÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES) 2019

L'ERRD 2019 ainsi que le Rapport Financier et d'Activité ont été communiqués aux membres du CVS avec la convocation.

Madame DULONG cède la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur présente l'ERRD 2019.

Madame DULONG demande aux membres du CVS de bien vouloir se prononcer sur l'ERRD 2019. En l'absence de remarque, l'ERRD 2019 est adopté à l'unanimité.

7- PROPOSITION ET AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Madame DULONG cède la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur présente les propositions d'affectation du résultat 2019 au titre de l'Hébergement Permanent et de l'Hébergement Temporaire, répartis comme il suit :

	HEBERGEMENT PERMANENT		HEBERGEMENT TEMPORAIRE	
	HEBERGEMENT	DEPENDANCE - SOINS	HEBERGEMENT	DEPENDANCE - SOINS
c\10682 Excédent affectés à l'investissement				
c\10685 Excédent affectés à la couverture du Besoin en Fonds de Roulement (réserve de trésorerie)				
c\10686 Compensation des déficits d'exploitation				
c\10687 Compensation des charges d'amortissements				
c\11031 Excédent affecté en report à nouveau excédentaire - EHPAD en attente de CPOM - hébergement	+ 1 184.06 €		+ 908.57€	
c\11032 Excédent affecté en report à nouveau excédentaire -EHPAD en attente de CPOM - dépendance et soins		+ 1 703.94 €		+ 494.63 €

Madame DULONG demande si les agents de la Résidence DEBROU vont percevoir la prime COVID-19 instituée par le décret du 12 juin 2020.

Monsieur le Directeur répond par l'affirmative. Il précise que l'ensemble des agents percevra cette prime avec la paie du mois de juin 2020.

Madame DULONG demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur l'affectation des résultats 2019.

En l'absence de remarque, les propositions d'affectation des résultats 2019 de l'hébergement permanent et temporaire sont adoptées à l'unanimité.

8- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Madame DULONG cède la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur présente le Compte de Gestion 2019.

Il précise que le Compte de Gestion 2019 sera proposé par Monsieur Philippe BREGEGERE, Trésorier, au vote du prochain Conseil d'Administration.

9- INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES AU TITRE DE L'ANNÉE 2019

Madame DULONG cède la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur présente l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes au titre de l'année 2019.

10- INDICATEURS CPOM 2018-2019

Les indicateurs CPOM 2018-2019 ont été communiqués aux membres du CVS avec la convocation.

Madame DULONG cède la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur présente les indicateurs CPOM 2018 et 2019.

11- EPRD (ETAT PRÉVISIONNEL DES RECETTES ET DES DÉPENSES) 2020

L'EPRD 2020 et le rapport de présentation ont été communiqués aux membres du CVS avec la convocation.

Madame DULONG cède la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur présente l'EPRD 2020.

Monsieur le Directeur précise être toujours en attente de la notification de la tarification du forfait Soins

par l'Agence Régionale de Santé du Centre-Val de Loire.

Il informe également les membres du CVS que, dans son courrier de transmission du rapport de contre-proposition du 11 mars 2020, le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire n'a émis aucune remarque à l'encontre de l'EPRD 2020 voté par le CVS en séance du 10 octobre 2019.

Monsieur le Directeur présente le rapport de présentation de l'EPRD 2020.

Il précise que ce budget sera impacté par la prime COVID-19, versée aux agents de la Résidence DEBROU avec la paie du mois de juin 2020. Il informe également les membres du CVS qu'une revalorisation des carrières des agents de la Fonction Publique Hospitalière est en cours d'évaluation dans le cadre du « Ségur de la Santé ».

Monsieur le Directeur informe les membres du CVS de la sollicitation de subventions auprès de la Fondation des Hôpitaux de Paris et du Crédit Agricole. Il annonce aux membres du CVS qu'une subvention a été accordée par la Fondation des Hôpitaux de Paris à hauteur de 10.000€ et qu'une subvention a été accordée par le Crédit Agricole à hauteur de 5.000€.

Monsieur le Directeur informe les membres du CVS que ces subventions serviront à financer l'achat de deux TOVERTAFEL à destination des PASA de la Résidence DEBROU, d'ici la fin de l'année 2020.

Madame DULONG demande aux membres du CVS de bien vouloir se prononcer sur l'EPRD 2020.

En l'absence de remarque, l'EPRD 2020 de la Résidence DEBROU est adopté à l'unanimité.

Madame DULONG remercie Monsieur le Directeur de maintenir le tarif de l'hébergement temporaire à même hauteur que celui de l'hébergement permanent.

12- LE CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM) 2021-2025

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2021-2025 a été communiqué aux membres du CVS avec la convocation.

Madame DULONG cède la parole à Madame MILANDOU.

Madame MILANDOU présente les six axes du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2021-2025 ainsi que la méthodologie de sa réalisation.

Monsieur le Directeur précise que la signature du CPOM doit faire l'objet d'une négociation avec l'Agence Régionale de Santé du Centre-Val de Loire et le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire.

Il ajoute que cette négociation soulèvera notamment la question de l'agrandissement potentiel de la Résidence DEBROU et de son adhésion au GHT Touraine-Val de Loire.

Madame DULONG demande aux membres du CVS de prendre acte du CPOM 2021-2025.

En l'absence de remarque, les membres du CVS prennent acte du CPOM 2021-2025 à l'unanimité.

13- LE PROJET INSTITUTIONNEL 2021-2025 DE LA RESIDENCE DEBROU

Madame DULONG cède la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur présente les douze axes du Projet Institutionnel 2021-2025 :

1. Conforter le résident en tant que citoyen et acteur de la Résidence DEBROU
2. Accentuer la place de l'approche non-médicamenteuse
3. Accorder à la famille et aux proches toute la place qui leur revient de droit
4. Faire de la vie sociale et de l'animation les moteurs principaux du maintien de l'autonomie des résidents
5. Mettre en œuvre un projet de soins respectueux du juste soin
6. Mettre en œuvre un projet médical adapté aux besoins de nos aînés
7. Déployer un projet social en cohérence avec les valeurs institutionnelles de la Résidence DEBROU
8. Offrir un meilleur service aux résidents en perfectionnant et en professionnalisation l'hôtellerie et la restauration
9. Accentuer la politique d'investissement et de développement durable de la Résidence DEBROU
10. Renforcer la démarche qualité et la politique de gestion des risques au sein de la Résidence DEBROU
11. Déployer une communication interne et externe pour partager les valeurs de la Résidence DEBROU avec le plus grand nombre

12. Assoir la Résidence DEBROU en tant qu'acteur de santé publique de référence sur le territoire de santé d'Indre-et-Loire

Madame DULONG demande aux membres du CVS de bien vouloir se prononcer sur le Projet Institutionnel 2021-2025.

En l'absence de remarque, le Projet Institutionnel 2021-2025 de la Résidence DEBROU est adopté à l'unanimité.

14- NOUVEAUX LIVRETS D'ACCUEIL À DESTINATION DES RÉSIDENTS, DES FAMILLES ET DES PROCHES

Les livrets d'accueils à destination des résidents, des familles et des proches ont été distribués aux membres du CVS avec la convocation.

Madame DULONG exprime sa satisfaction à l'endroit des livrets d'accueil à destination des résidents, des familles et des proches.

Elle salue en particulier l'intégration de photos de l'ensemble des équipes de la Résidence DEBROU.

Madame DULONG demande aux membres du CVS de bien vouloir se prononcer sur les livrets d'accueil à destination des résidents, des familles et des proches.

En l'absence de remarque, les livrets d'accueil à destination des résidents, des familles et des proches sont adoptés à l'unanimité.

15- LA RÉSIDENCE DEBROU S'ENGAGE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Note de service n°2020-108 du 12 juin 2020 a été distribuée aux membres du CVS sur table.

Madame DULONG cède la parole à Madame PIRO-MAHE.

Madame PIRO-MAHE informe les membres du CVS de la volonté de la Résidence DEBROU de poursuivre son engagement dans une démarche de développement durable.

Madame PIRO-MAHE présente la Note de service n°2020-108 du 12 juin 2020 et détaille la nouvelle procédure de tri des déchets mise en œuvre au sein de la Résidence DEBROU. À compter du 1^{er} juillet 2020, de nouvelles poubelles et de nouveaux sacs poubelles seront mis à disposition dans les services afin de procéder au tri du plastique, du papier, des cartons, et des déchets alimentaires.

Madame PIRO-MAHE informe les membres du CVS que cette démarche aura également vocation à s'appliquer au sein du logement des résidents, dans un délai ultérieur.

16- LE RÉFÉRENT INSTITUTIONNEL : LISTE RÉACTUALISÉE

La liste réactualisée des référents institutionnels a été communiquée aux membres du CVS avec la convocation.

Madame DULONG exprime sa satisfaction à l'endroit du dispositif du Référent Institutionnel.

Monsieur le Directeur remercie l'ensemble des membres du personnel de leur implication dans la mise en œuvre de ce dispositif. Il précise que le Référent Institutionnel n'a pas vocation à se substituer aux Médecins, aux Infirmiers et aux Cadres de Santé Paramédicaux.

17- RAPPORT MÉDICAL 2019

Le Rapport Médical d'Activité 2019 a été communiqué aux membres du CVS avec la convocation.

Madame DULONG cède la parole au Docteur SCHMITT.

Docteur SCHMITT présente le rapport médical 2019 et les grandes statistiques qui en émergent :

- Une augmentation de la moyenne d'âge des résidents accueillis, entraînant une augmentation du nombre d'hospitalisations et de décès ;
- Une augmentation du nombre de résidents vaccinés contre la grippe ;
- Une augmentation du nombre de visites de pré-admissions en unités protégées ;
- Une baisse du nombre d'intervention des médecins non-salariés ;
- Une forte diminution des troubles du comportement simultanés ;
- Une diminution du nombre de résidents dénutris ;
- Une diminution du nombre d'hospitalisation en urgence ;
- Une stabilité de la prescription médicamenteuse, en particulier des psychotropes.

Docteur SCHMITT présente les grandes orientations médicales pour l'année 2020 :

- Développer la télémédecine, en particulier avec les services de gérontopsychiatrie et de dermatologie ;
- Développer les consultations et les soins bucco-dentaires.

Madame DULONG remercie l'ensemble des équipes médicales et soignantes de la Résidence DEBROU de leur implication au quotidien.

Madame DULONG demande aux membres du CVS de bien vouloir prendre acte du Rapport Médical d'Activité 2019.

En l'absence de remarque, les membres du CVS prennent acte du Rapport Médical d'Activité 2019 à l'unanimité.

18- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 DU SERVICE DE PSYCHOLOGIE

Le rapport d'activité 2019 du Service de Psychologie de la Résidence DEBROU a été communiqué aux membres du CVS avec la convocation.

Madame DULONG cède la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur présente le Rapport d'Activité 2019 du Service de Psychologie et détaille l'organisation et les missions du Service de Psychologie.

Il ajoute avoir demandé aux psychologues de réaliser, pendant le confinement, un suivi et un accompagnement spécifique de l'état de santé psychique et psychologique des résidents, contrôlé par ses soins de manière hebdomadaire.

Madame DULONG insiste sur l'importance de l'organisation des réunions à destination des familles et des proches aidants, animées par Madame LERICHE, psychologue.

Elle insiste également sur l'importance de l'accueil des nouvelles familles par le Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur le Directeur rappelle que les familles font partie intégrante du projet de vie des résidents et sont pleinement intégrées au Projet Institutionnel 2021-2025.

Madame DULONG demande aux membres du CVS de bien vouloir prendre acte du Rapport d'Activité 2019 du Service de Psychologie.

En l'absence de remarque, les membres du CVS prennent acte du Rapport d'Activité 2019 du Service de Psychologie.

19- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 PASA ET ACCOMPAGNEMENT NON-MÉDICAMENTEUX

Le rapport d'activité 2019 des PASA et de l'accompagnement non-médicamenteux a été communiqué aux membres du CVS avec la convocation.

Madame DULONG cède la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur félicite la mise en œuvre de l'approche non-médicamenteuse au sein de la Résidence DEBROU, ainsi que le travail effectué en équipe pluridisciplinaire au sein des deux PASA.

Monsieur le Directeur propose aux membres du CVS de visionner le film relatif à l'approche non-médicamenteuse au sein de la Résidence DEBROU, réalisé par les studios WePlus. Il précise que ce film a été réalisé dans le but de présenter la Résidence DEBROU et l'approche non-médicamenteuse au travers du regard et de la voix d'un résident.

Monsieur le Directeur ajoute que ce film sera diffusé sur YouTube et sur le site internet de la Résidence DEBROU, après avoir fait l'objet d'un vote et d'une délibération du Conseil d'Administration.

Madame DULONG exprime son admiration et sa satisfaction à l'endroit de ce film. Elle se dit émue et impressionnée de cette démarche.

Monsieur FANDO exprime également sa satisfaction à l'endroit de cette vidéo.

Madame DULONG ajoute qu'il s'agit d'un magnifique témoignage de vie.

Madame DULONG demande aux membres du CVS de bien vouloir prendre acte de ce film.

En l'absence de remarque, les membres du CVS prennent acte de ce film relatif à l'approche non-médicamenteuse.

20- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 DU SERVICE ANIMATION

La Rapport d'Activité 2019 du Service Animation a été communiqué aux membres du CVS avec la convocation.

Madame DULONG cède la parole à Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur présente le Rapport d'Activité 2019 du Service Animation.

Il insiste sur l'importance du développement de l'art et de la culture au sein de la Résidence DEBROU et présente les réalisations de l'année 2019, puis les objectifs 2020 du Service Animation.

Madame DULONG demande aux membres du CVS de bien vouloir prendre acte du Rapport d'Activité 2019 du Service Animation de la Résidence DEBROU.

En l'absence de remarque, les membres du CVS prennent acte du Rapport d'Activité 2019 du Service Animation à l'unanimité

21- SYNTHÈSE DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES 2019

La synthèse des événements indésirables 2019 a été transmise aux membres du CVS avec la convocation. Madame DULONG cède la parole à Madame PIRO-MAHE.

Madame PIRO-MAHE informe les membres du CVS que cette synthèse a été réalisée sur la base des feuilles d'évènement indésirables mises à disposition de l'ensemble du personnel, des résidents, des familles et des proches. Elle précise que cette feuille d'évènement indésirable est également disponible sur le site internet de la Résidence DEBROU.

Madame PIRO-MAHE présente la synthèse des événements indésirables 2019.

Au cours de l'année 2019, 572 événements indésirables ont été déclarés :

- 154 événements concernaient la sécurité des personnes et des biens ;
- 98 événements concernaient les comportements ;
- 40 événements concernaient les prestations hôtelières ;
- 50 événements concernaient la prise en soins des résidents ;
- 8 événements concernaient le droit des usagers ;
- 128 événements concernaient des défaillances techniques ;
- 94 événements concernaient des risques professionnels.

Madame PIRO-MAHE informe les membres du CVS que les feuilles d'évènement indésirable sont traitées quotidiennement en réunion de Direction et obtiennent toujours une réponse personnalisée de la part de Monsieur le Directeur.

Madame DULONG demande si le nombre d'évènements indésirables est en diminution au titre de l'année 2019.

Madame PIRO-MAHE répond par l'affirmative.

Elle précise néanmoins qu'il est important que chaque famille, chaque résident et chaque membre du personnel continue de déclarer tout évènement qui lui paraît indésirable afin de faire évoluer la politique de gestion des risques, d'investissement, d'achat, ainsi que l'ensemble des modes opératoires de la Résidence DEBROU.

22- SYNTHÈSE DES SATISFACTIONS, DES PLAINTES ET DES RÉCLAMATIONS DES RÉSIDENTS, DES FAMILLES ET DES PROCHES 2019

La synthèse 2019 des satisfactions, des plaintes et des réclamations des résidents, des familles et des proches a été communiquée aux membres du CVS avec la convocation.

Madame DULONG cède la parole à Madame PIRO-MAHE.

Madame PIRO-MAHE explique que cette synthèse recense l'ensemble des échanges entre les résidents, les familles, les proches et la Résidence DEBROU.

Au titre de l'année 2019, 70 plaintes, réclamations et observations ont été formulées.

Madame PIRO-MAHE précise que chaque plainte, réclamation ou observation fait systématiquement l'objet d'une réponse personnalisée de Monsieur le Directeur.

Monsieur le Directeur ajoute que la synthèse des plaintes et réclamations constitue une base essentielle à la poursuite des objectifs de la Résidence DEBROU et à l'amélioration du service dû à nos aînés.

Madame DULONG insiste sur l'importance pour les familles d'exprimer leur ressenti, notamment par le biais des feuilles d'évènement indésirable.

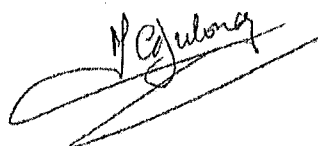
L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente lève la séance à 17H41.

La Présidente
du Conseil de la Vie Sociale



Paulette ROY

La Vice-Présidente
du Conseil de la Vie Sociale



M-C. DULONG

Fait à Joué-lès-Tours le 24 juin 2020

